



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-88386>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-88386**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-19678

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 25/07/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Université de Bordeaux

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 13001835100010

**Ville** : Talence cedex

**Code postal** : 33405

**Grouperement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de construction d'un bâtiment modulaire de 4 vestiaires collectifs pour les terrains de rugby rénovés de la plaine de Rocquencourt

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45223810

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La présente consultation avait pour objet les travaux de construction d'un bâtiment modulaire de 4 vestiaires collectifs pour les terrains de rugby rénovés de la plaine de Rocquencourt

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots** :

Le présent marché n°2023-062 était alloti. Il comprenait 2 lots, à savoir : - Lot n°1 : VRD ; - Lot n°2 : Modulaires. Le lot n°1 (VRD) a été attribué, après négociation, à la société CMR pour un montant global et forfaitaire de 242 683,74 euro(s) HT. Le lot n°1 a été notifié à la société CMR le 1er juillet 2024. Le lot n°2 (Modulaires) a été attribué, après négociation, au grouperement COUGNAUD (mandataire)/INEO AQUITAINE (co-traitant 1)/JTC CONSTRUCTION (co-traitant 2), pour un montant global et forfaitaire de 733 484,61 euro(s) HT (comprenant le montant total de la tranche ferme et le montant total de la tranche optionnelle affermie) et correspondant à l'offre variante proposée par le

groupement (mise en place de ballons d'eau chaude à la place de la pompe à chaleur). Le lot n°2 a été notifié au mandataire du groupement (COUGNAUD) le 26 juin 2024.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/07/2024**